



Exposition
D'ARTS
VISUELS
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Invitation

Cher (ère) artiste,

Le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines est fier de vous convier à participer à la **38^e édition de l'Exposition d'Arts visuels, laquelle se tiendra les 5 et 6 avril 2025** au centre Jean-Guy-Cardinal situé au 156, 3^e Avenue.

À cet effet, vous trouverez ci-dessous les règlements et le lien vers le formulaire d'inscription pour soumettre votre candidature.

À l'occasion de cette exposition, des juges seront présents et plusieurs bourses seront attribuées aux gagnants. De plus, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines fera l'acquisition d'une toile pour ajouter à sa collection d'œuvres d'art.

Un programme de commanditaires-acheteurs est mis en place. Par l'entremise de ce programme, les entreprises s'engagent à faire l'achat d'une œuvre lors de l'exposition, au coût minimum de 200 \$.

En espérant vous compter parmi nos participants, nous vous prions d'agréer, cher (ère) artiste, nos sentiments les meilleurs.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter Marie-Pier Martins au 450 478-0211, poste 3016, ou par courriel à mpmartins@villesadp.ca.



Maxime Thérien

Directeur du Service des loisirs et de la culture

FRAIS

Le coût d'inscription est de 70 \$ pour les résidents et de 90 \$ pour les non résidents.
Nous vous contacterons pour faire le paiement du coût d'inscription par carte de crédit.

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE À L'EXPOSITION

Nous vous invitons à soumettre votre candidature **avant le 20 janvier 2025**, en complétant le formulaire d'inscription que vous retrouverez au lien suivant : citoyen.villesadp.ca/exposition-darts-visuels.

Vous devrez joindre à ce formulaire 4 photos de vos oeuvres **récentes** en format JPEG ou PNG ainsi que votre CV artistique. Veuillez prendre note qu'une de vos 4 photos sera insérée dans un de nos outils promotionnels.

Si vous éprouvez de la difficulté à compléter le formulaire en ligne, nous vous invitons à contacter madame Marie-Pier Martins, coordonatrice des loisirs, au **450 478-0211, poste 3016** ou au mpmartins@villesadp.ca.

PRÉSENTATION ET IDENTIFICATION DES ŒUVRES

Dès votre arrivée à l'exposition, vous devrez remettre la liste des oeuvres qui seront exposées durant la fin de semaine. Toutes vos oeuvres doivent être encadrées et identifiées à l'endos avec le nom et le numéro de téléphone de l'artiste. Nous acceptons les toiles « galerie » non-encadrées si les côtés sont peints. Si la présentation n'est pas conforme aux critères, la toile ne sera pas éligible au concours.

Les oeuvres éligibles au concours doivent être des créations originales, c'est-à-dire que l'exposant(e) atteste posséder les droits d'auteur sur la création. L'artiste devra également fournir le certificat d'authenticité pour chacune de ses créations. Le comité se réserve le droit de faire décrocher ou retirer de l'exposition en tout temps toute reproduction en respect des droits d'auteur.

Si, à la réception de votre dossier, vous ne rencontrez pas les énoncées ci-haut mentionnées, votre dossier sera automatiquement rejeté.

VENTE

Durant l'exposition, il est strictement défendu d'exposer ou de vendre d'autres articles ou œuvres que celles inscrites sur le formulaire d'inscription.

HEURES D'OUVERTURE

Le samedi 5 avril de 10 h à 19 h et le dimanche 6 avril de 10 h à 16 h.

Votre présence est requise tout au long de l'exposition.

SOIRÉE DE REMISE DE PRIX

Samedi 5 avril à 17 h.

DÉCROCHAGE

Par respect pour les visiteurs, aucune œuvre ne devra être décrochée avant la fin de l'exposition. Les œuvres vendues devront obligatoirement rester exposées jusqu'au 6 avril 16 h, soit la fermeture de l'exposition. Les œuvres pourront alors être récupérées dès 16 h 05 le 6 avril.

PRIX DE L'EXPOSITION

Plusieurs prix sont remis annuellement aux artistes gagnants. La liste des prix reste à confirmer.

PLAN DU PANNEAU (panneau troué)

Nous tenons à vous aviser qu'une affichette d'identification sera installée dans le coin supérieur (gauche ou droit) de votre panneau selon son emplacement. Cette affichette sera d'une dimension de 4,25 pouces de hauteur par 14 pouces de largeur.

4 pieds de largeur



8 pieds de hauteur



MA PREMIÈRE EXPOSITION D'ART

Depuis l'édition 2023 de l'Exposition d'Arts visuels, la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a le plaisir et l'honneur de mettre en lumière les œuvres de jeunes artistes anneplinois dans le cadre du projet **Ma première Exposition d'Art**.

Encore cette année, les visiteurs auront la chance d'admirer les œuvres des jeunes artistes provenant des différentes écoles de la Ville lors de cette fin de semaine d'exposition. **Nouveauté cette année**, nous avons ajouté le volet secondaire en plus du volet primaire. Il s'agit de l'occasion idéale pour initier rapidement notre jeunesse au monde merveilleux de l'art. Nous comptons sur vous pour accueillir et encourager ces jeunes à continuer leur développement artistique.

INFORMATIONS

Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture du Service des loisirs et de la culture au 450 478-0211, poste 3016 ou par courriel à mpmartins@villesadp.ca.

